

LA CHAUFF' ATTITUDE



Les interventions après 18h00 ne doivent concerner que des URGENCES telles que fuites, manque d'eau chaude sanitaire ENGIE COFELY n'intervient pas sur les problèmes d'eau froide et de plomberie intérieure

J'ai une sensation de froid !



Règlementairement, la température moyenne d'un appartement doit être de 19°C.
Il se peut que la température ressentie soit différente car elle dépend des conditions climatiques (pluie, ciel bleu, brouillard). Pour vérifier la température de votre logement, placez votre thermomètre au centre de la pièce à environ 1m50 du sol.
La température contractuelle de votre appartement doit être de 20°C +/- 1°C sans réduit de nuit.

Bons conseils !



Ne pas toucher aux réglages des vannes qui alimente votre réseau dans votre appartement.
(Un technicien effectuera des réglages si nécessaire)



Je n'appelle un technicien qu'après avoir mesuré la température du logement.



Aérer votre logement 5 minutes seulement, c'est suffisant, sans le refroidir. Eviter le positionnement de tapis/parquet/carrelage qui diminue l'émission de chaleur au sol.

